



Chalon-sur-saone, mercredi 14 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04034

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Pollution (Pompage par SDIS 03)**Pollution****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 14/07/2021 à 21:00 au 15/07/2021 à 12:00o **Canal latéral à la Loire**

entre les pk 7,600 (Pont du Donjon) et pk 9,500 (Pont du Péage) - Rive gauche

Commentaire :

Suite à une intervention du SDIS 03, le 14 juillet, un barrage flottant a été mis en place afin de limiter la propagation d'une pollution, au niveau du chantier naval de Molinet. L'équipe spécialisée risques chimiques et biologiques du SDIS 03 viendra pomper le reste de pollution, le jeudi 15 juillet, au matin.

Service(s) à contacter :

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

16/07/2021

Adjoint(e)

Signé

Romaric MARTIN